



DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
DU 21 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mai, les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le quinze mai, se sont réunis dans la salle de la réunion de la communauté de communes Cap-Sizun Pointe du Raz, sous la présidence de Monsieur Rémy LE COZ.

Etaient présents :

AUDIERNE : Thierry CAPRON, Christian NEVEU, Philippe LAPORTE
PLOUHINEC : Rémy LE COZ, Marc-Ange BIOLCHINI
PONT-CROIX : Noé COLIN

Absents :

PONT-CROIX : Philippe BOURDON, excusé
PLOUHINEC : Yves-Marie BOUËR a donné procuration à Marc-Ange BIOLCHINI

Assistaient également à la réunion :

Suppléant **AUDIERNE** : Laurent FAURE

Lauriane DURAND et Jonathan VOLKAERT, agents de la communauté de communes Cap-Sizun Pointe du Raz

Nombre de Membres en Exercice : 08
Nombre de Présents : 06
Nombre d'Absents : 02
Nombre de Procurations : 01
Nombre de Votants : 07

2026-05-21-05

Actualisation du Guide interne de la commande publique

Le SIVOM a adopté le Guide interne de la commande publique proposé par la Communauté de Communes en 2023. Ce guide a vocation à sécuriser juridiquement et harmoniser les pratiques internes en matière de commande publique.

Il nécessite à présent une mise à jour, intégrant :

- La prise en compte des nouveaux seuils applicables aux marchés publics depuis le 1er avril 2026
- La possibilité en cas d'infructuosité de recourir à une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables (gré à gré), dans le respect des dispositions du Code de la commande publique.

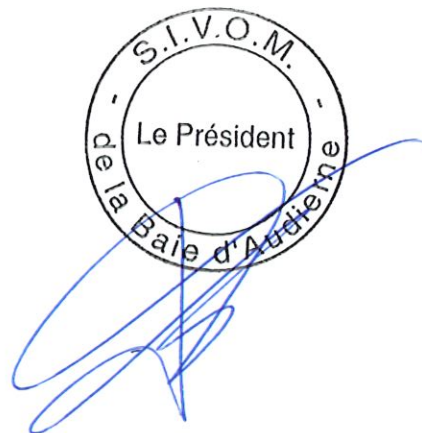
Le comité syndical, après délibération,

➤ **Approuve à l'unanimité** le guide interne actualisé joint en annexe.

Pour copie certifiée conforme.

A Audierne, le 21 mai 2026

Le Président, Rémy LE COZ



A circular stamp with the text "S.I.V.O.M. de la Baie d'Audierne" around the perimeter and "Le Président" in the center. A blue ink signature is written over the stamp.